



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 20 juillet 2009 à 18 h 30

Sous la Présidence de Monsieur Gilles FRANÇOIS, Maire

-----o*O*o-----

- Etaient présents :** Monsieur Gilles FRANÇOIS, Maire,
MM. André MARQUETTE, Michel LEVET, Pierre BEAUDET, Georges
CHOSSAT, Maires-adjoints,
MMmes Dominique BIBOLLET, Annabelle COUTY, Christine DUFOUR,
MM. Matthieu HENRY, Jean-Yves LAPIERRE, Jean-Philippe MOLLARD,
Gérard REY, MMmes Isabelle SESMAT, Michèle TISSOT, M. Michel
WIRTH, Conseillers municipaux
- Avaient donné procuration :** M. Roger BAUSSAND, Maire-adjoint, M. Claude BONMARIN, Mme
Josette DURET, Conseillers municipaux
- Absent, excusé :** Mme Sylvie LEFEBVRE, Conseillère municipale

Monsieur Michel WIRTH, désigné par le Conseil, a pris place au bureau en qualité de secrétaire.

-----o*O*o-----

Art. L. 2121-10 du Code des Collectivités Territoriales :

"Le Maire de la Commune d'ARGONAY certifie que la convocation du Conseil Municipal a été affichée le 15 juillet 2009 à la porte de la Mairie et qu'elle a été mentionnée au Registre des Délibérations".

Art. L. 2121-25 du Code des Collectivités Territoriales :

« Affichage du présent Procès-verbal sous huitaine ».

*** APPROBATION DU P.V. de la RÉUNION du précédent CONSEIL MUNICIPAL.**

Le Conseil Municipal approuve le P.V. de la réunion du 29 juin 2009
à l'unanimité des membres présents ou représentés.

-----o*O*o-----

Modification de l'ordre du jour

Les points suivants viendront modifier l'ordre du jour transmis par courrier :

Retrait d'un point à l'ordre du jour :

- N° 6 : Convention avec la Communauté d'Agglomération d'Annecy pour l'entretien de l'extension du parking Louis Lachenal

Nouvel ordre du jour :

1. Approbation du Procès Verbal de la séance précédente
2. Présentation du bilan d'activité 2008 des services de la Communauté de l'Agglomération d'Annecy et des Comptes administratifs 2008
3. Création d'un poste d'adjoint d'animation 2ème classe à temps complet
4. Crèche : demande d'extension de la capacité d'accueil auprès des services du Conseil Général
5. Approbation du Contrat Educatif Local 2009-2010 et sollicitation de l'aide de l'Etat (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports)
6. Subventions
7. Questions diverses

2009/ 84 - PRÉSENTATION DU BILAN D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION D'ANNECY ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2008.

✓ *Bilan d'activité et comptes administratifs 2008*

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale prévoit dans son article 40 que le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Conformément à cela, Monsieur le Maire expose :

Le bilan d'activités comprend les chapitres suivants :

- ✓ Administration générale, finances, personnel
- ✓ Développement économique

- ✓ Déplacements urbains
- ✓ Culture
- ✓ Sports
- ✓ Aménagement, Urbanisme, logement
- ✓ Gestion des déchets
- ✓ Services aux personnes âgées
- ✓ Service de l'eau

La C2A dispose d'un budget total de 220 millions d'euros répartis en 5 budgets, dont 4 budgets annexes ayant des recettes propres :

- Budget Principal
- Budget annexe de l'Eau
- Budget annexe Collecte des déchets
- Budget annexe Transports
- Budget annexe Pépinières d'entreprises

Les ressources fiscales principales de la C2A sont la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, la Taxe Professionnelle et le Versement Transport qui représentent plus des 3/4 des moyens courants.

❖ Compte administratif 2008 du Budget Principal

Chaque budget se décline en budget par service/structure (ex : les centres nautiques, le Rabelais, etc...)

Fonctionnement

Dépenses : 110 801 402.70 €
 Recettes : 112 695 810.48 €
 Résultats : + 1 894 407.78 €

Investissement

Dépenses : 37 943 845.94 €
 Recettes : 33 392 581.42 €
 Résultats : - 4 551 264.52 €

Résultat de clôture : - 2 656 856.74 €

❖ Compte administratif 2008 du Budget collecte des déchets

Fonctionnement

Dépenses : 12 704 816.99 €
 Recettes : 14 882 561.82 €
 Résultats : + 2 177 744.83 €

Investissement

Dépenses : 2 074 273.82 €
 Recettes : 2 563 309.04 €
 Résultats : + 489 035.22 €

Résultat de clôture : + 2 666 780.05 €

❖ Compte administratif 2008 du Budget transports urbains

Fonctionnement :

Dépenses : 20 828 483.55 €
 Recettes : 24 224 311.40 €
 Résultats : + 3 395 827.85 €

Investissement

Dépenses	: 3 744 372.16 €
Recettes	: 5 158 374.9 €
Résultats	: + 1 414 002.74 €

Résultat de clôture : + 4 809 830.59 €

❖ Budget eau 2008

Fonctionnement :

Dépenses	: 21 107 802.83 €
Recettes	: 24 393 400.37 €
Résultats	: + 3 285 597.54 €

Investissement

Dépenses	: 13 750 318.96 €
Recettes	: 14 316 364.30 €
Résultats	: + 566 045.34 €

Excédent global : + 3 851 642.88 €

❖ Budget annexe Pépinières d'entreprise 2008

Fonctionnement :

Dépenses	: 231 643.37 €
Recettes	: 252 691.8 €
Résultats	: + 21 048.43 €

Investissement

Dépenses	: 792 993.91 €
Recettes	: 796 430.74 €
Résultats	: + 3 436.83 €

Excédent global : + 24 485.26 €

✓ *Bilan d'activité du service de l'eau*

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel 2007 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, approuvé par le Conseil de Communauté de l'Agglomération d'Annecy, est présenté au Conseil Municipal.

Ce rapport comprend des indicateurs techniques, financiers et de qualité dont :

1/ Ressources d'eau brute mobilisées :

- Lac d'Annecy (11 715 316 m³)
- Nappe alluviale du Bois des Iles (766 136 m³)
- Nappe alluviale du Fier / Fillière (0 m³)
- Source des Trois Fontaines (558 049 m³)
- Forage des Motteux (558 049 m³)
- Forage du SIUPEG (49 589 m³)
- Forage et captage de Quintal (68 862 m³)

2/ Importation d'eau traitée :

- Syndicat des Lanches (50 373 m³)
- Communauté de Communes de Cruseilles (39 242 m³)

3/ Quantité d'eau produite : 13 517 940 m³

4/ Charges réelles du Service : 8 835 278 €

5/ Qualité de l'eau :

Ont été réalisés :

- 5 276 prélèvements pour analyse bactériologique et chimique,
- 47 opérations de désinfection de colonnes montantes des logements neufs,
- 36 procédures de désinfection de réseaux neufs

Le service géré :

- 22 appels téléphoniques concernant des plaintes pour motifs variés (eau trouble, manque de pression, mauvais goût ou autres)

Le service effectué :

- 3 campagnes de désinfection et de lavage des réservoirs sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération d'Annecy.
- 100% de résultats conformes (réalisés par la DDASS)

6/ Le prix de l'eau :

Comparatif du prix de l'eau entre la C2A et le Bassin Rhône-Méditerranée-Corse

Par mètre-cube mesuré au compteur	Prix de l'eau C2A en 2008	Prix moyen constaté en Rhône-Méditerranée-Corse en 2007 (Source : agence de l'eau)
1- Consommation d'eau (C2A)	0,92 €	1,34 €
2- Redevance de prélèvement (Agence de l'eau)	0,07 €	0,07 €
3- Redevance de pollution (Agence de l'eau)	0,19 €	0,38 €
4- Redevance d'assainissement (Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy)	1,25 €	1,03 €
5- Redevance de modernisation	0,13 €	0,13 €
6- TVA au taux de 5,5% appliquée sur les items 1 à 4	0,07 €	0,14 €
Montant total facturé par m ³ d'eau consommée	2,63 €	3,09 €

Le rapport est à la disposition des Conseillers Municipaux et du Public à l'accueil de la Mairie.

Vote :

Pour : 18 / Contre : 0 / Abstention : 0

- A D O P T É -
-----o*O*o-----

2009/ 85 - CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION
2^{ÈME} CLASSE À TEMPS COMPLET.

Monsieur le Maire expose :

Considérant les besoins en personnel, identifiés à l'école maternelle et dans les services périscolaires, il est proposé de créer un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe à temps complet.

Vote :

Pour : 18 / Contre : 0 / Abstention : 0

- A D O P T É -

-----0*0*0-----

2009/ 86 - CRÈCHE : DEMANDE D'EXTENSION DE LA
CAPACITÉ D'ACCUEIL AUPRÈS DES SERVICES DU
CONSEIL GÉNÉRAL.

Monsieur le Maire expose :

Depuis juillet 2008, des études, puis des travaux ont été réalisés afin d'augmenter la capacité d'accueil du multi-accueil petite enfance. Il convient désormais de solliciter auprès du Président du Conseil Général, Service de la Protection Maternelle et Infantile, une augmentation de la capacité d'accueil de la crèche de 10 places.

La crèche sera organisée de la manière suivante à compter du 1^{er} septembre 2009 :

Section des bébés	: 10 places
Section des grands-Bébés	: 10 places
Section des moyens	: 12 places
Section des grands	: 16 places
Total	: 48 places.

Les recrutements nécessaires à cette augmentation de la capacité d'accueil sont réalisés. La liste de ces agents est également jointe à cette demande d'augmentation.

Vote :

Pour : 18 / Contre : 0 / Abstention : 0

- A D O P T É -

-----0*0*0-----

**2009/ 87 - APPROBATION DU CONTRAT EDUCATIF LOCAL
2009-2010 ET SOLLICITATION DE L'AIDE DE
L'ÉTAT (DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA
JEUNESSE ET DES SPORTS).**

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre du Plan Local pour la Jeunesse d'Argonay, qui réunit les différents dispositifs de mise en œuvre du projet enfance/jeunesse de la Commune, le Contrat Educatif Local est conclu avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (D.D.J.S.).

Pour l'année scolaire 2009-2010, l'équipe d'animation périscolaire, dans le cadre de son projet pédagogique, a retenu le thème de la citoyenneté, décliné sur deux axes : la solidarité et le respect de l'environnement.

Le budget prévisionnel des actions est le suivant :

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Intervenants	2 500 €	D.D.J.S.	2 000 €
Matériel	150 €	Commune	2 000 €
Formation	1 000 €		
Divers	350 €		
Total	4 000 €	Total	4 000 €

Il convient de solliciter l'aide de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports afin de réaliser ce programme.

Vote :

Pour : 18 / Contre : 0 / Abstention : 0

- A D O P T É -
-----o*O*o-----

2009/ 88 - SUBVENTIONS.

Monsieur André MARQUETTE, Maire-adjoint, expose :

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder la subvention suivante :

 Association Familles Rurales 600.00 €

Il est également proposé de verser une subvention exceptionnelle :

 Alzheimer 74 200.00 €

Madame Christine DUFOUR, Conseillère municipale déléguée, expose :

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder les subventions suivantes :

 A.E.S.C.A.A. 1 680.00 €

Vote :

Pour : 18 / Contre : 0 / Abstention : 0

- A D O P T É -

-----o*o*o-----

AINSI FAIT & DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

suivent les signatures,

Le Maire,

Gilles FRANÇOIS

AFFAIRES DIVERSES

Convention pour l'entretien du rond-point des Chappaz

Monsieur Jean-Philippe Mollard, Conseiller municipal, évoque l'entretien insuffisant de la piste cyclable à partir du rond-point des Chappaz. L'entretien fait l'objet d'une convention entre la Commune, la Communauté de l'agglomération d'Annecy, et le Conseil Général.

Il propose de reprendre cette convention afin de clarifier les interventions de chacun.

Point concernant le tour de France

Monsieur le Maire expose la situation concernant le tour de France et donne les informations au Conseil concernant la mise à disposition de parkings relais sur la Commune.